

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MAI 2017

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 13

Isabelle AUBIAN, Estelle AUTRET, Alexandra CHABOT, Ludivine CHAUVINEAU, Émilie CLOCHARD (Départ 20h30), Gérard EPOULET, Olivier FOUILLET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, Daniel SORAIN.

Absents excusés : Pierrette MARTEAU (pouvoir donné à Stéphane PELLETIER), Céline THROMAS (pouvoir donné à Daniel SORAIN).

Date de la convocation : 23/05/2017

Secrétaire de séance : Monique MATHIS

1/ Approbation du compte rendu du 25 avril 2017

Le compte rendu du Conseil Municipal du 25 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

2/ Délibérations

a) Approbation des Compte de Gestion et Compte Administratif 2016

Délibération n°23/2017

Stéphane PELLETIER, en charge du suivi des finances, présente les compte de gestion et compte administratif 2016 de la commune.

- La section de fonctionnement est excédentaire : 88 945.20 €
- La section d'investissement est déficitaire : - 105 120.94 €
- Le résultat de l'exercice est donc de : - 16 175.74 €

Le résultat cumulé fin 2016 de la section de fonctionnement est de : 172 162.02 €

Le résultat cumulé fin 2016 de la section d'investissement est de : - 31 516.30 €

Le résultat cumulé fin 2016 du compte principal s'élève donc à : 140 645.72 €

État des restes à réaliser en dépenses 2016 : 152 683.00 €

État des restes à réaliser en recettes 2016 : 28 156.00 €

Daniel SORAIN relève le léger déficit de l'exercice et la faible capacité d'autofinancement de la commune. Il émet des réserves sur la possibilité de mener 2 gros projets de front, salle des fêtes et le réaménagement du lotissement de la Fougère, obligeant à recourir à l'emprunt, ce qui va aggraver cette situation.

Stéphane PELLETIER observe que l'état de la dette permet de recourir à nouveau à l'emprunt. 2 prêts cessent mi 2019 pour une annuité de 17000€ (capital et intérêts), en un 3° en 2022 pour 12000€. Nous laisserons les finances de la commune à la fin du mandat dans une situation saine après avoir réalisé deux beaux projets. Les subventions attendues pour les dossiers évoqués ci-dessus devraient aussi permettre d'établir un plan de financement correct des 2 projets.

Daniel SORAIN estime néanmoins que pour certaines dépenses de fonctionnement, nous ne sommes pas assez rigoureux, faisant allusion à certains dons ou aides.

Gérard EPOULET répond que les dépenses de fonctionnement, dont celles liées au statut des employés sont scrupuleusement suivies. La situation de deux arrêts de travail pour longue maladie alourdit ce poste du fait du non remboursement des cotisations employeurs pour l'agent arrêté et l'agent remplaçant. Quant aux deux dossiers de solidarité, il précise :

- local d'accueil d'urgence : les coûts de réalisation du local d'accueil d'urgence ne pénaliseront pas le budget puisqu'un loyer mensuel sera perçu.

- subvention exceptionnelle : en fait de 300 € pour le périple à bicyclette d'une famille au travers de l'Europe, dont la commune aura toujours des retombées.

Stéphane PELLETIER fait procéder au vote, après sortie réglementaire du maire. Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte Administratif et le compte de Gestion 2016.

b) Lancement de l'appel d'offres des travaux de la Salle Culturelle

Délibération n°24/2017

Monsieur le Maire propose de lancer l'appel d'offres pour les travaux de restructuration et de réaménagement de la salle culturelle. Vu la validation du Conseil Municipal, par délibération n°52/2016, du projet proposé par le cabinet Architectes Associés de NIORT, vu la validation de la tranche 1 par délibération n°53/2016 et vu la validation du plan de financement de ce projet par délibération n°70/2016.

Claude MEUNIER demande quelles sont les attentes de la population et l'ensemble des conseillers observent que les présentations faites ont été toujours bien reçues.

Monsieur le Maire rappelle que l'utilisation de la salle des fêtes par les familles se situe entre 25 et 29 week-ends par an, sachant que le nombre des autres manifestations est important, ce qui justifie largement l'opération. Rappelons que la création de la salle des fêtes remonte à 1984. Émilie CLOCHARD ajoute que les travaux sont très attendus par les usagers, qui ont apprécié la réalisation récente de la nouvelle cuisine.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De lancer l'appel d'offres pour les travaux de la salle culturelle tranches 1, 2, 3 et 4. Chaque tranche devant être affermée conformément à l'acte d'engagement qui sera contracté avec les artisans.**
- **La publicité nécessaire à la procédure, conformément à la législation, sera faite sur une plateforme dématérialisée dédiée et par parution dans la presse avant examen des offres obtenues par la commission d'appel d'offres.**

Daniel SORAIN demande la composition de cette commission estimant qu'elle doit être conforme à la représentativité.

Monsieur le Maire pense qu'elle est conforme à la pluralité du Conseil. Il fera vérifier qui avait été élu en début de mandat et précise que si un aménagement est nécessaire, la composition peut être revue. Stéphane PELLETIER précise qu'elle doit compter 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

c) Changement des photocopieurs

Délibération n° 25/2017

Les photocopieurs de la mairie (2009) et de l'école (2011) sont vieillissants et leur fonctionnement est perturbé depuis quelques semaines. Une consultation a été faite auprès de 5 entreprises désignées ci-après, sur la base d'achat de 2 copieurs couleurs avec scan, et fax pour la mairie uniquement.

	achat HT	Maintenance (encre) HT N&B / Couleur
UNIT PC (Echiré)	5580 €	0.004 € / 0.04 €
ABG (Niort)	5300 €	0.004 € / 0.035 €
QUADRA (Niort)	4516 €	0.0034 € / 0.033 €
SORAM (Niort)	7210 €	0.0055 € / 0.055 €
SBS (Chauray)	4378 €	0.005 € / 0.039 €

Les propositions ont été examinées par les maire et adjoints

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De choisir l'entreprise ABG de NIORT**

d) Validation du devis de sur-largeur pour enfouissement du réseau téléphonique

Délibération n°26/2017

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des travaux d'enfouissement du lotissement de la Fougère, tranche 1, la création d'une sur-largeur est nécessaire pour les travaux de génie civil du réseau Orange. Un devis a été reçu émanant de l'entreprise BOUYGUES, entreprise qui intervient dans le cadre de ce projet pour Séolis (chargé de l'enfouissement des réseaux électriques), validé par délibération n°19/2016. Le montant des travaux s'élève à 24033.68 €. Les travaux devraient démarrer en septembre 2017, car entre-temps, la seconde tranche d'enfouissement par Séolis a été acceptée et devrait être achevée d'ici la fin 2017, les mêmes travaux de création de sur-largeur sur cette tranche 2 sont en cours de chiffrage. Cette dépense est déjà prévue au budget.

Monsieur le Maire propose de valider ce devis.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide avec 13 voix pour et 2 abstentions :

- **De retenir l'entreprise BOUYGUES pour ces travaux**

e) Très Grand Conseil Mondial des Clowns

Délibération n°27/2017

Dans le cadre du festival « Le Très Grand Conseil Mondial des Clowns » qui se tiendra du 2 juin au 1er juillet 2017, il est proposé de s'associer à cette manifestation afin de programmer un spectacle le vendredi 9 juin, place St Médard : « La Caravane Internationale Des Clowns ». Le même type de manifestation avait été retenu en 2015. Monsieur le Maire propose de reconduire ce projet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide avec 13 voix pour et 2 abstentions :

- **De passer convention avec la SCOP Les Matapeste pour l'achat d'un spectacle le 9 juin, qui sera facturé 1 387.33 € TTC.**

Stéphane PELLETIER ajoute que cette dépense est déjà inscrite au budget.

f) Désignation du coordonnateur communal : recensement de la population 2018

Délibération n°28/2017

En 2018, un recensement va être fait sur la commune. Il convient d'ores et déjà de désigner un coordonnateur communal. Monsieur le Maire propose de nommer Madame Nathalie FORTIN, qui a exercé cette mission lors du dernier recensement en 2013.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De désigner Madame Nathalie FORTIN, coordonnateur communal pour le recensement 2018

g) Subventions Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes et Fonds de Solidarité Logement

Délibération n°29/2017

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des deux demandes de subventions 2017 reçues en mairie et, émanant du Conseil Départemental, relatives aux fonds de solidarité logement (FSL) et fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ). Monsieur le Maire propose le versement de 600€ à chaque fonds comme l'an passé.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'une contribution de 600 € pour l'année 2017, au fonds de solidarité logement.
- D'une contribution de 600 € pour l'année 2017 au fonds départemental d'aide aux jeunes.

3/ Dossier Réunions / Rencontres / Intercommunalité

a) Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)

Monsieur le Maire fait part des décisions prises lors du dernier Conseil d'Agglomération du Niortais (CAN). Le Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) proposé par la CAN aux communes a bien fonctionné. 3 communes supplémentaires sont éligibles à ce fonds.

Plusieurs délibérations ont été prises pour subventions diverses en matière culturelle notamment, et par exemple pour l'exposition « Delphin Debenest » à Echiré, ou encore le projet de réfection de la médiathèque de Niort.

Concernant le réseau des bus TAN, les communes du Secteur Nord ont fait part par écrit de leur mécontentement sur les modalités d'organisation du transport proposées par le nouveau délégataire, avec le retrait de certaines lignes, entraînant une baisse du service. En outre, le problème de la prise en charge du transport scolaire se pose pour les collégiens, de Germond-Rouvre (orientés sur Champdeniers) et de Villiers-en-Plaine (orientés sur Coulonges) qui ne bénéficieront pas de la gratuité à l'instar des collégiens du reste de la CAN

Daniel SORAIN s'interroge sur le rôle de la CAN, il craint que les représentants des communes pensent d'abord à leur propre territoire avant celui de l'intercommunalité, ce qui risque de nuire à la cohérence territoriale, par exemple en matière économique.

Monsieur le Maire annonce que l'intercommunalité sera un point évoqué à la réunion publique du 15 juin et lors de la prochaine séance du conseil municipal.

b) Réseau de Développement Durable (CAN)

Isabelle AUBIAN expose certains des thèmes de la dernière réunion qui se tenait à Villiers-en-Plaine, une commune qui compte beaucoup de jeunes enfants, avec une école à 10 classes. Entre autres : étude de la qualité de l'air à prévoir dans les écoles ; comme prévu dans la « loi Climat », planification à venir dans le cadre du SCOT (schéma de cohérence territoriale) de la réduction énergétique ; atelier « Zéro phyto : on fait comment ? » lancé pour la formation des personnels à l'application du principe en vigueur dans les collectivités depuis le 1er janvier (et pour les particuliers, ce sera le 1er janvier 2019). La question de l'entretien du trottoir par le riverain y a aussi été évoquée : usage habituel en ville mais pas en campagne. Un arrêté semblerait pouvoir l'imposer.

c) Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray (SIAH)

Claude MEUNIER signale l'arrivée demain dans les communes des cages destinées au piégeage des ragondins. Les problèmes signalés au Beugnon paraissent réglés et les travaux vont repartir, la digue va être réalisée. Il a assisté à Coulon à une réunion relative à l'évolution des structures Gestion et Maîtrise de l'Eau et Prévention des Inondations (GEMAPI) : le bureau d'étude CEREG chargé du dossier va construire un scénario pour les syndicats concernés.

d) Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO)

Monique Mathis évoque quelques points des 2 réunions qui se sont tenues les 26 avril et 24 mai et propose aux élus de prendre connaissance des compte-rendus complets à venir. En avril, les Compte Administratif et Compte de Gestion ont été adoptés, les attributions des premiers lots de travaux sur réseaux de distribution et les emprunts nécessaires votés, l'étude de réalisation d'un réservoir d'eau unique de grande capacité lancée. En mai, était examiné le projet de rapport annuel de qualité des services : on y relève que « la chasse aux fuites d'eau » pour améliorer la rentabilité de la distribution obtient des résultats, à la satisfaction des équipes d'intervention et du directeur. Ce dernier et le président ont aussi insisté sur la réglementation toujours plus

lourde quant à la protection des ressources en eau : le Conseil Départemental a ouvert une discussion avec les collectivités pour créer un droit de préemption général du département en « zones naturelles sensibles », afin de faciliter la mise en place des solutions de protection.

e) Compte rendu rencontre ADIL

Isabelle AUBIAN rend compte d'une rencontre en mairie avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement en vue d'une campagne d'information de la population sur la rénovation énergétique de leur maison : cette association lance via les mairies une expérimentation d'information en porte à porte dans 4 ou 5 communes de la CAN, dont Germond-Rouvre ; il s'agit de proposer des conseils gratuits pour une rénovation plus cohérente.

f) Accueil des réfugiés

Monsieur le Maire confirme l'arrivée d'une famille syrienne dans le logement d'accueil d'urgence de Germond, où ils se sont installés depuis 15 jours, dans de bonnes conditions avec l'aide de l'association Aurore et le collectif d'habitants constitué autour de leur venue ; ce dernier tient une permanence au café associatif où la famille passe tous les jours. Les premiers contacts sont bons. Le plus jeune des enfants entre au collège de Champdeniers cette semaine et l'apprentissage du français commence pour eux. Un petit jardin a été mis à disposition du père par un habitant de la commune. Une autre solution est à l'étude.

Ils sont motivés et reconnaissants. Le dossier pour l'obtention du statut de réfugiés est en cours auprès de l'administration

g) Personnel communal

Monsieur le Maire fait un point sur le personnel :

Un stagiaire de l'IUT de Niort, originaire de la commune, est actuellement accueilli en mairie pour un mois. Eléonore Bidaud est référente.

Arrêt maladie d'un agent actuellement jusqu'au 15 juin. Un dossier pour la reconnaissance « longue maladie » est en cours. Pour un autre agent, la prolongation de la reprise à mi-temps thérapeutique est intervenue.

4/ Questions Diverses

a) Démission d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire a reçu la lettre de démission d'un conseiller municipal, Tony CHOLLET pour raisons personnelles. Tony CHOLLET est remplacé à compter de ce Conseil Municipal par Pierrette MARTEAU.

b) Incivilités diverses :

- A la suite d'un incident à la cantine signalé par le directeur de l'école, Monsieur le Maire et Alexandra CHABOT sont intervenus avec le directeur auprès des enfants pour les rappeler à plus de discipline; l'attention des enfants, surtout en CM1-CM2 s'est beaucoup relâchée depuis le dernier retour de vacances.



- Chiens errants : Monsieur le Maire signale que depuis le dépôt de plainte, la gendarmerie enquête et les 2 chiens « fautifs » identifiés ont été donnés par le propriétaire à une association, sans possibilité de reprise pour lui.
- Claude MEUNIER demande si l'on ne pourrait pas envisager de mettre l'électricité à la chapelle Saint-Aubin de Rouvre pour en faciliter l'utilisation ; cela nécessite une étude préalable, en particulier en raison de la difficulté de stationnement sur le site et de la dangerosité de son accès en l'état actuel.

Fin du Conseil Municipal à 20h30

Date de la prochaine de réunion du Conseil Municipal : mardi 4 juillet 2017 à 18h30.